

Image not found or type unknown



dois je fournir des preuves e ce dont je l'accuse

Par **carapapillon**, le **24/01/2012** à **23:04**

Bonsoir, j'envisage de divorcer, l'entente entre nous n'est plus possible. Nous n'avons pas eu de rapport depuis plus d'un an . Me sera t-il demander de fournir des preuves de cela. Autrement la deuxième chose le logement familial m'appartient en bien propre, puis je demander a mon épouse de le quitter avant la fin de la procédure. Merci d'avance de votre aide.